



Les relocalisations des services de la DGFIP

Les services relocalisés qui vont venir s'installer, progressivement, à compter de 2021, dans les 66 communes retenues sont des services de gestion, d'appui ou encore d'accueil à distance du public, avec des effectifs allant d'une 20 aine à une 50 aine d'agents, voire presque une centaine pour le plus important.

Leur mise en place a conduit la DGFIP à innover, inventer de nouveaux schémas organisationnels, juridiques, informatiques.

Ils couvrent largement le champ des métiers de la DGFIP répondant aux objectifs suivants :

● Publicité foncière

Accélérer les opérations de publication des transactions immobilières

avec la création progressive de près **d'une vingtaine de « services d'appui à la publicité foncière »** (SAPF) qui traiteront, à distance, une partie de l'activité des services de publicité foncière des métropoles.

La mission de publicité foncière consiste pour la DGFIP à tenir à jour le fichier immobilier en garantissant la sécurité juridique des transactions.

Ces services vont permettre d'accélérer ces travaux de mise à jour du fichier immobilier, d'homogénéiser la qualité du service rendu, d'accompagner le dynamisme du marché immobilier et de réduire de manière significative les délais de publication tout en renforçant l'expertise et le pilotage de cette mission.

À terme, ce sont près de 4 millions de documents qui seront traités par ces SAPF au profit de l'ensemble des usagers.

18 SAPF : Guingamp, Redon, Château-Thierry, Châlons-en-Champagne, Troyes, Joigny, Saint-Die-des-Vosges, Châteauroux, Guéret, Bergerac, Le Puy-en-Velay, Tournon-sur-Rhône, Mende, Tarbes, Amiens, Autun, Aurillac, Mont-de-Marsan

● Fiscalité des entreprises

Accompagner les entreprises dans le traitement de leurs démarches fiscales

3 axes :

- **Renforcer l'expertise avec des pôles à compétence nationale**

par le regroupement dans des pôles d'expertise à compétence nationale de certaines activités liés à la fiscalité des professionnels requérant un haut niveau d'expertise :

- il en est ainsi de la gestion de la délivrance des certificats fiscaux (quitus) lors de l'acquisition d'un véhicule en provenance d'un État membre de l'Union européenne

- ainsi que de la collecte de la TVA sur certaines opérations transfrontalières du e-commerce.

PNSR quitus : Denain
PNSR TVA : Noyon

- **Améliorer le soutien aux services de gestion des professionnels et du recouvrement forcé**

par la création de deux pôles,

- l'un pour apporter un soutien aux services locaux à l'occasion du transfert de taxes actuellement recouverts par d'autres administrations,
- un autre pour la rédaction d'écritures juridiques en matière de contentieux du recouvrement pour les dossiers à enjeu.

Pôle recouvrement forcé : Pau
Pôle Contentieux : Dax

- **Accroître l'entraide territoriale pour l'exercice des missions**

avec la création **d'antennes supra-départementales de renfort** de service des impôts des entreprises qui vont prendre à leur charge des tâches actuellement dévolues à des services de métropoles régionales et de la région Île-de-France.

Ce mode d'organisation, favorisé par la dématérialisation croissante des procédures, vise principalement à développer l'entraide entre les services avec la création de "back office".

17 antennes de renfort de SIE : Pont-Audemer, Laon, Verdun, Forbach, Chaumont, Vierzon, Fontenay-le-Comte, Valence, Agen, Dax, Nîmes, Lannion, Vendôme, Cambrai, Clermont, Fécamp, Digne-les-Bains

● Accueil à distance des contribuables

Poursuivre l'amélioration de la prise en charge des demandes de renseignements des contribuables

À partir de 2021, la création de nouveaux centres de contact pour répondre aux questions des contribuables particuliers permettra de renforcer la qualité de service de l'accueil à distance, de plus en plus plébiscité par les usagers. Ces plates-formes ont pour mission de répondre aux questions des usagers, leur apporter une assistance dans leurs démarches et prendre des rendez-vous avec les services de proximité pour les cas plus complexes.

5 centres de contact des particuliers : Charleville-Mézières, Angoulême, Nevers, Lens, Vesoul
1 centre spécifiquement chargé du traitement à distance des redevables d'amendes à Epinal

Parallèlement, **des centres de contact dédiés seront créés pour répondre aux questions fiscales des entreprises**. Ces centres poursuivront le même objectif d'amélioration de la qualité du service offert et de rapidité de la prise en charge des demandes. Ils couvriront dans un premier temps les demandes des entreprises situées dans les départements les plus peuplés.

10 centres de contact des professionnels : Decazeville, Lisieux, Morlaix, Lons-le-Saunier, Cahors, Alençon, Pau, Perpignan, Carpentras, Châlons-en-Champagne,

● Contrôle fiscal

Améliorer le civisme fiscal

La constitution de pôles de contrôle à distance des dossiers fiscaux des particuliers s'appuie sur un dispositif déjà expérimenté consistant à améliorer la couverture du tissu fiscal sur l'ensemble du territoire et optimiser les moyens disponibles.

La modernisation des outils de contrôle et le déploiement du travail à distance favorisent cette organisation.

5 Pôles CSP : Béthune, Dieppe, Châteaudun, Belfort, Besançon

● Retraite des fonctionnaires

Renforcer l'efficacité des services chargés de gérer la retraite des fonctionnaires...

Le service des retraites de l'État est l'opérateur du régime des pensions civiles et militaires des fonctionnaires d'État retraités. Il s'appuie sur les centres de gestion des retraites qui assurent la gestion et le paiement de ces retraites, avec pour enjeu le paiement régulier de plus de 4,5 milliards d'euros à 3,4 millions de pensionnés chaque mois.

La création de nouveaux centres de gestion des retraites va permettre de répondre aux besoins de professionnalisation accrue de ces équipes, en les regroupant, et d'assurer un meilleur pilotage de l'activité.

5 Centres de gestion des retraites : Laval, Châteaubriant, Limoges, Fougères et Loches

● Paye des fonctionnaires

... et leur paye

Les services de liaison rémunérations assurent le contrôle et le paiement de la paye des fonctionnaires de l'État. Ce sont actuellement 30 services liaison rémunérations, répartis sur le territoire, qui exercent cette mission. L'évolution consiste à centraliser le traitement des payes de certains fonctionnaires .

4 Services Liaison Rémunération : Besançon, Limoges, Châlons-en-Champagne, Riom

● Activités bancaires

Traiter les opérations bancaires de la clientèle de la Caisse des dépôts et consignations

Les centres de services bancaires ont pour fonction d'exécuter les opérations bancaires de la clientèle de la Caisse des dépôts et consignations : virements, gestion des cartes de paiement, etc. Le centre de services bancaires compétent sur l'Île-de-France sera transféré en région.

1 centre de services bancaires : Mâcon

● Enregistrement des formalités

Simplifier et accélérer le traitement des démarches d'enregistrement de certaines formalités

La DGFIP renforce son offre numérique au profit des usagers, afin de leur permettre de remplir leurs obligations fiscales sans être obligés de se déplacer dans les centres des finances publiques.

Dans ce cadre, un service spécifique – **le service national de l'enregistrement (SNE)** – sera créé début 2021 pour traiter ces déclarations dématérialisées.

À terme, ce sont 700 000 formulaires papier, actuellement adressés par les usagers par voie postale ou déposés en main propre au guichet qui seront économisés.

1 Service national de l'enregistrement : Roanne

○ Centre de qualité des données

Renforcer la qualité des bases de données

La qualité des données du système d'information est un déterminant important de l'efficacité des applications informatiques et, au final, du service rendu par la DGFIP à ses usagers.

Le centre de qualité des données aura pour mission principale de s'assurer que les données utilisées dans les applications présentent les caractéristiques de qualité requises, en veillant notamment à ce qu'elles soient complètes et correctement renseignées.

1 Centre de qualité des données : Montbard